

Code de Conduite





Lettre de notre PDG



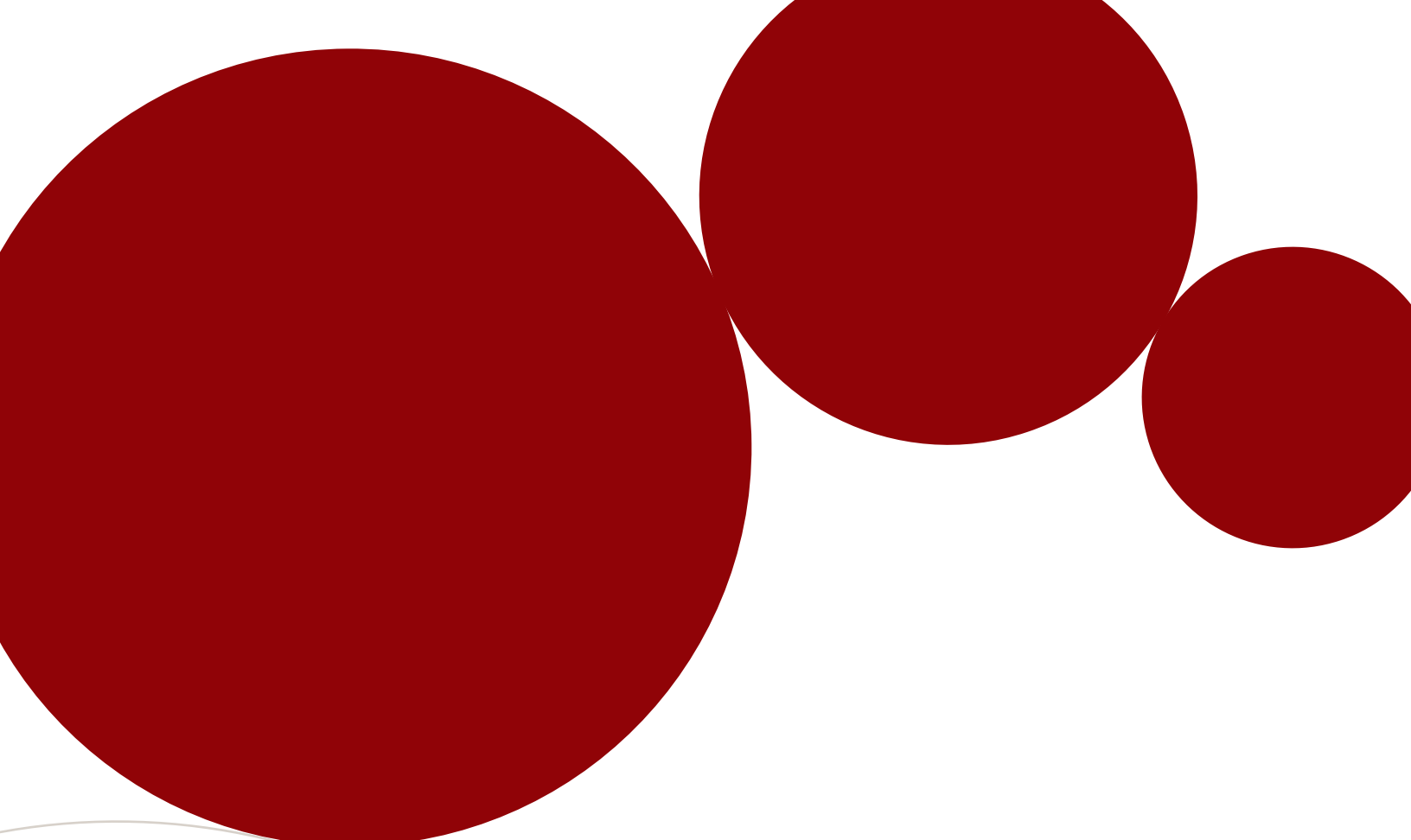
Je suis fier du travail que nous accomplissons chez Mastercard. Tout aussi important, je suis fier de la façon dont nous procédons. Nous agissons avec intégrité, assumons nos responsabilités et favorisons une culture de décence. Ensemble, nos actions renforcent la réputation mondiale de Mastercard en tant que partenaire de confiance.

Nous avons tous la responsabilité d'agir de manière éthique et transparente. C'est à la fois la bonne chose à faire en tant qu'individus et la bonne façon de faire des affaires. Nous comptons également sur chacun d'entre vous pour signaler tout comportement que vous jugez inapproprié, contraire à l'éthique ou illégal. N'oubliez pas : nous ne tolérons aucune forme de représailles.

Le Code de conduite est votre feuille de route pour vous aider à respecter nos normes élevées et à toujours agir de manière appropriée.

Veuillez l'étudier attentivement et vous référer aux politiques et procédures pour vous guider. Faites-en le cœur de toutes vos activités chez Mastercard. Notre réputation en dépend.

— Michael



Message du conseil d'administration de Mastercard

Le Code de conduite est la pierre angulaire du système d'éthique et de conformité de Mastercard. Il définit les principes de comportement et d'éthique commerciale. En tant que membres du conseil d'administration, nous approuvons et soutenons pleinement le Code. Nous sommes fiers de la culture de conformité de Mastercard, fondée sur l'honnêteté, la décence, la confiance et la responsabilité personnelle, et espérons que ce Code servira de guide pour agir avec intégrité.



Notre vision et la Mastercard Way (Méthode Mastercard)

Notre vision met en perspective le travail que nous accomplissons chaque jour : nous dynamisons les économies et donnons les moyens d’agir aux populations, en bâtissant une économie durable où chacun peut prospérer.

Nous réalisons notre vision en nous concentrant sur nos priorités stratégiques : les paiements de base, les services et les flux de paiement commerciaux et nouveaux. Notre vision et notre stratégie sont claires quant à la direction que nous prenons. C’est ainsi que nous procédons selon la Mastercard Way.

La Mastercard Way est notre déclaration de culture : comment nous travaillons et pourquoi nous travaillons ainsi. Elle repose sur trois principes : créer de la valeur, grandir ensemble, agir avec agilité. Ces principes définissent notre orientation en tant qu’organisation, notre manière de travailler ensemble et la façon dont nous répondons aux attentes de nos clients et de nos collaborateurs.

THE MASTERCARD WAY | PRINCIPES ET HABITUDES

Avec nos clients et les uns les autres



Créer de la valeur

Penser grand et viser l’audace
Innover avec intention
Livrer des solutions évolutives

Grandir ensemble

Dire les choses franchement
Intégrer des perspectives diversifiées
S’entraider pour viser l’excellence

Agir avec agilité

Prioriser ce qui compte vraiment
Apprenez et pivotez
Assumer les résultats

Agir avec intégrité

Décence • Inclusion • Une force pour le bien



Contenu

1.	À qui s'applique le Code de conduite ?	1
2.	Culture de la responsabilité	1
3.	Exprimez-vous	2
4.	Quand faut-il prendre la parole ?	2
5.	Responsabilités des gestionnaires	3
6.	Nous nous respectons mutuellement	4
7.	Nous évitons les conflits d'intérêts	5
8.	Lutte contre la corruption	6
9.	Hospitalité professionnelle, repas et cadeaux	7
10.	Transactions avec les parties liées	8
11.	Lutte contre le blanchiment d'argent, sanctions et contrôle des exportations	8
12.	Nous réussissons honnêtement	9
13.	Livres et registres financiers	10
14.	Activités politiques	10
15.	Protection des actifs de l'entreprise	11
16.	Protection des actifs informationnels	12
17.	Délit d'initié	13
18.	Nous communiquons d'une seule voix	14
19.	Conclusion	15
20.	Ressources	15



CODE DE CONDUITE

À qui s'applique le Code de conduite ?

Toute dérogation à une disposition du présent Code nécessite l'accord écrit préalable du directeur de la conformité et du directeur juridique ou, dans certaines circonstances, du conseil d'administration. Les exceptions pour les administrateurs ou les dirigeants ne peuvent être approuvées que par le conseil d'administration ou un comité autorisé de celui-ci. Toute exception accordée sera rapidement divulguée, conformément à la législation applicable. Dans la mesure où un autre code de conduite ou des dispositions supplémentaires du présent Code de conduite s'appliquent à vous, vous en serez informé séparément.

Culture de la responsabilité



Exemples justifiant une mesure disciplinaire

- Enfreindre ou demander à quelqu'un d'autre d'enfreindre la loi, le présent Code ou d'autres politiques de la Société.
- Ne pas signaler une violation connue ou présumée
- Exercer des représailles contre une personne pour avoir signalé un problème d'éthique ou une violation présumée de la loi, du présent Code ou d'autres politiques de la Société
- Ne pas faire preuve de leadership et de diligence pour garantir le respect de la loi, du présent Code ou des autres politiques de la Société
- Faire sciemment une fausse allégation
- Ne pas coopérer pleinement à une enquête

Notre Code s'applique à toutes les personnes qui travaillent pour Mastercard, y compris :

- Les employés Mastercard à travers le monde (y compris nos entités acquises et nos filiales)
- Les membres du conseil d'administration de Mastercard (lorsqu'ils agissent en leur qualité d'administrateurs)
- Les travailleurs occasionnels de Mastercard (lorsqu'ils agissent pour le compte de Mastercard)

Le respect des normes et procédures énoncées dans le Code et les politiques connexes de Mastercard est une condition préalable au maintien de l'emploi au sein de la Société. Notre Code n'est pas un contrat de travail et ne confère aucun droit spécifique en matière d'emploi ni ne garantit un emploi pour une durée déterminée.

Nous vous encourageons à contacter à tout moment n'importe quel avocat du service juridique si vous avez des questions concernant le présent Code. N'oubliez pas que les avocats de notre service juridique représentent la société et non vous personnellement. Bien qu'ils s'efforceront de préserver la confidentialité des informations que vous leur communiquez dans la mesure où cela est raisonnablement possible compte tenu des circonstances, seule la Société peut décider de divulguer ces conversations.

Si vous êtes membre du conseil d'administration, certaines procédures énoncées dans le présent Code peuvent ne pas s'appliquer à vous. Si vous avez des questions, veuillez contacter le directeur juridique et/ou le secrétaire général pour obtenir des conseils supplémentaires.

Soyez bien informé

Lisez attentivement le Code de conduite et toutes les autres politiques de l'entreprise qui se rapportent à vos responsabilités professionnelles.

Comprenez comment appliquer le Code et les autres politiques de l'entreprise à votre travail.

Posez des questions. Si vous avez une question concernant le Code, il vous incombe de la poser à votre gestionnaire, au directeur de la conformité, à tout membre de l'équipe Global Ethics and Compliance (Éthique et conformité mondiale), au directeur juridique ou à tout avocat du service juridique, à votre People Business Partner (Partenaire Commercial) ou au service des relations avec les employés. Si vous avez une question concernant toute autre politique de l'entreprise, adressez-vous à votre gestionnaire ou au responsable de la politique en question. Vous trouverez qui est responsable de chaque politique sur le [sites des politiques Mastercard](#) sur le Hub.

Soyez responsable

L'intégrité commence par vous. Toutes vos actions doivent être conformes à la loi, à notre Code et à nos autres politiques.

Comprenez vos responsabilités en suivant votre formation sur la conformité dans les délais impartis.

De plus, vous êtes tenu de vérifier et de certifier chaque année votre conformité au Code.

L'honnêteté, l'équité et la transparence sont au cœur de notre façon de faire des affaires.

Exprimez-vous et faites part de vos préoccupations sans crainte de représailles.

Apportez votre aide rapidement et en toute sincérité à toute enquête à laquelle vous êtes invité à participer.

Si vous êtes contacté, verbalement ou par écrit (par exemple, assignation à comparaître, convocation), que ce soit au travail ou en dehors du travail, par un organisme de réglementation, un organisme chargé de l'application de la loi ou un avocat externe en rapport direct ou indirect avec vos fonctions chez Mastercard, vous devez immédiatement signaler

ce contact à un avocat du service juridique. Aucune information relative à vos fonctions ou aux activités de Mastercard ne peut être divulguée sans l'accord écrit préalable du service juridique. Veuillez noter que cela ne vous empêche en aucun cas de signaler tout comportement répréhensible aux autorités gouvernementales compétentes, conformément à la loi.

Respectez le Code

Mastercard s'engage à mener ses activités de manière éthique. Toute violation de la loi, du présent Code ou d'autres politiques de la société peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, à la confiscation et/ou au recouvrement de la rémunération et des avantages sociaux, ainsi que toute autre mesure appropriée à la disposition de Mastercard.



CODE DE CONDUITE

Exprimez-vous

La politique de dénonciation protège les employés qui signalent des problèmes. Le comité d'audit du conseil d'administration a établi [cette politique](#) afin que les signalements concernant d'éventuelles violations de la loi ou d'autres comportements inacceptables décrits dans le présent document soient traités de manière appropriée et puissent être effectués de manière anonyme.

Les avocats ou les People Business Partner qui reçoivent un signalement de faute professionnelle doivent immédiatement transmettre l'affaire à l'équipe Éthique et conformité mondiale ou au service des relations avec les employés. Le non-respect de cette obligation constitue une violation du présent Code.

Nous avons tous la responsabilité de nous exprimer.

Notre politique

Vous avez le pouvoir et la responsabilité de vous exprimer, en particulier en ce qui concerne toute préoccupation d'ordre éthique ou juridique. En posant une question ou en signalant un problème, vous protégez Mastercard et vous-même.

Mastercard enquêtera sur tous les signalements de comportements contraires à l'éthique ou illégaux. Mastercard n'empêche ni ne restreint quiconque de signaler des violations de la loi ou des problèmes de conformité directement à tout organisme gouvernemental, lorsque cela est autorisé.

Vos responsabilités

Signalez immédiatement si vous soupçonnez ou avez connaissance de violations de la loi, du présent Code ou d'autres politiques de la société.

Comment faire un signalement

Vous pouvez utiliser l'un des canaux suivants :

- Votre gestionnaire
- Le responsable de la conformité
- Tout membre de l'équipe Éthique et conformité mondiale
- Le responsable de la conformité dans votre région
- Le directeur juridique
- Tout avocat du service juridique
- Relations avec les employés
- Votre People Business Partner (Partenaire Commercial)
- La [ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique](#), où les signalements peuvent être effectués de manière anonyme (dans la mesure où la loi le permet)*; rendez-vous surmastercard.ethicspoint.com pour accéder facilement au numéro correspondant à chaque pays ou pour effectuer un signalement via l'outil de signalement en ligne.

Tous les rapports resteront confidentiels dans la mesure où cela est raisonnablement possible compte tenu des circonstances.

Les représailles sont interdites

- Mastercard ne tolérera aucune menace, tentative ou mesure de représailles à votre encontre pour avoir dénoncé ou participé à une enquête concernant une violation potentielle des lois ou réglementations applicables, du présent Code ou d'autres politiques de la Société.
- Les représailles à l'encontre d'un employé qui a signalé un problème sur la base d'une conviction raisonnable constituent en elles-mêmes une violation de notre Code et doivent être signalées.
- Les lois locales en matière de confidentialité et de protection des données peuvent restreindre ou limiter la disponibilité de la ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique.

Quand faut-il prendre la parole ?

Pensez-vous que ce comportement pourrait enfreindre la loi, le présent Code ou une autre politique de l'entreprise ?

Ce comportement pourrait-il être considéré comme malhonnête, contraire à l'éthique ou illégal ?

Ce comportement pourrait-il nuire à la réputation de Mastercard ?

Ce comportement pourrait-il nuire à d'autres personnes, telles que des collègues, des clients ou des investisseurs ?

Si la réponse à l'une de ces questions est « **oui** » ou même « **peut-être** », vous devriez vous exprimer. Vous n'avez pas besoin de disposer de toutes les informations pour signaler un problème. En cas de doute, exprimez-vous.





Responsabilité des gestionnaires

Montrer l'exemple

Vous êtes un modèle. Nous attendons des gestionnaires qu'ils montrent l'exemple et incitent les autres à respecter notre Code.

Il n'y a aucune justification pour les manquements à l'intégrité ou les violations de la loi, du présent Code ou d'autres politiques de la Société, par exemple pour améliorer les « résultats financiers ».

N'ignorez jamais un comportement contraire à l'éthique.

Donner le ton juste

Discutez ouvertement de l'importance de l'éthique et de l'intégrité dans les affaires.

Promouvez et maintenez une culture de décence, de responsabilité et de conformité qui encourage les discussions franches sur les questions éthiques.

Écoutez sans porter de jugement lorsqu'un employé pose une question ou fait part de ses préoccupations concernant une éventuelle faute professionnelle.

Ne ripostez pas et ne tolérez pas les représailles. En tant que dirigeant, vous devez veiller à ce que les représailles pour avoir pris la parole ne soient pas tolérées.

Signaler les problèmes à vos supérieurs

Signalez rapidement les problèmes lorsqu'ils surviennent, en utilisant les canaux appropriés. En tant que gestionnaire, vous jouez un rôle essentiel dans le processus de signalement.

Vous devez signaler tout comportement répréhensible dont vous avez connaissance en utilisant les canaux suivants :

- Le responsable de la conformité
- Tout membre de l'équipe Éthique et conformité mondiale
- Le responsable de la conformité dans votre région
- Le directeur juridique
- Tout avocat du service juridique
- Relations avec les employés
- Votre People Business Partner



Tous les employés de Mastercard méritent d'être traités équitablement, avec décence, respect et dignité.

Notre politique

Nous nous engageons à développer et à maintenir une main-d'œuvre inclusive à travers le monde, exempte de toute discrimination, harcèlement ou représailles illégales. Nous n'employons aucun enfant ni ne recourons à aucune forme de travail forcé.

Nous pensons que les qualifications professionnelles et les performances doivent être les seuls critères pris en compte dans les décisions et les opportunités d'emploi.

Nous encourageons l'égalité des chances pour tous les employés. Nous recrutons, embauchons, formons et promovons des personnes qualifiées sans distinction des points suivants :

- Âge
- Statut d'étranger ou de citoyen
- Couleur, ethnicité, croyance, race, ascendance ou origine nationale

- Handicap
- Genre, identité de genre ou expression de genre
- Informations génétiques
- État civil ou situation familiale (y compris les partenariats domestiques et les unions civiles tels que définis et reconnus par les lois en vigueur)
- Religion
- Sexe (y compris grossesse, accouchement ou allaitement)
- Orientation sexuelle
- Statut de vétéran ou militaire
- Toute autre caractéristique protégée par la loi

Vos responsabilités

Soyez attentionné et respectueux. Ne traitez personne chez Mastercard différemment et ne refusez pas de travailler ou de coopérer avec un autre employé en raison d'une caractéristique personnelle.

Chaque jour, nous travaillons à instaurer une culture inclusive. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de harcèlement ou de représailles de la part de nos employés ou de nos partenaires commerciaux, notamment :

- Harcèlement sexuel
- Commentaires ou blagues dégradants ou offensants
- Intimidation
- Violence, intimidation ou menaces

Consultez les politiques de Mastercard [en matière de ressources humaines](#). Si vous estimez ne pas avoir été traité conformément au présent Code de conduite, contactez votre People Business Partner, un membre du service Relations avec les employés ou un avocat du service juridique.

Nous avons à cœur de respecter et de promouvoir les droits de la personne.

Droits de la personne

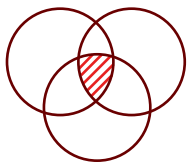
Mastercard s'engage fermement à respecter et à promouvoir les droits de la personne. Cet engagement prend racine dans notre conviction profonde : nous devons agir avec humanité et décence dans tout ce que nous entreprenons. Notre culture de décence, telle que reflétée dans notre Code de conduite et nos politiques d'entreprise, est façonnée par nos leaders et mise en œuvre au quotidien par l'ensemble de nos employés.

Notre Code de conduite des fournisseurs exige également que nos partenaires mènent leurs activités de manière responsable et éthique. Cela inclut l'interdiction du travail des enfants ou du travail forcé, ainsi qu'un engagement formel envers la protection et la préservation des droits de la personne. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Déclaration sur les droits de la personne](#), notre [Déclaration sur l'esclavage moderne et la traite des personnes](#), ainsi que notre [Code de conduite des fournisseurs](#).



CODE DE CONDUITE

Nous évitons les conflits d'intérêts



Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

Il y a conflit d'intérêts lorsque vos intérêts ou ceux d'un membre de votre famille immédiate pourraient compromettre ou sembler compromettre l'intégrité d'une décision, ou lorsqu'ils pourraient nuire à l'exercice de vos fonctions chez Mastercard. Par exemple, si vous souhaitez exercer un emploi rémunéré à l'extérieur, cela peut présenter un conflit d'intérêts si l'employeur potentiel propose un produit ou un service qui concurrence ceux de Mastercard. Vous devez divulguer cette opportunité dans [VIVO Express](#), puis attendre d'obtenir l'approbation.

La divulgation est obligatoire.

Le fait d'avoir un conflit d'intérêts ne constitue pas nécessairement une violation du Code, mais le fait de ne pas le divulguer en est une.

Les fonctions exercées au sein du conseil d'administration ou d'un comité consultatif d'une société cotée en bourse doit être déclaré à l'aide de l'outil en ligne et vous devez attendre l'approbation du directeur général, dont l'examen sera facilité par le bureau de déontologie.

Nous avons tous l'obligation d'agir dans l'intérêt supérieur de Mastercard à tout moment, en particulier lorsque nous donnons ou recevons quelque chose de valeur.

Notre politique

Évitez toute situation qui pourrait amener quelqu'un à remettre en question vos intentions, votre jugement, votre honnêteté ou votre objectivité. L'apparence d'un conflit d'intérêts peut nuire autant à votre réputation et à celle de Mastercard qu'un conflit réel.

Vos responsabilités

Soumettez rapidement votre demande d'approbation concernant tous les conflits ou conflits d'intérêts potentiels à l'aide de [VIVO Express](#) (l'outil de pré-approbation et de divulgation selon le principe de réconciliation des flux). Attendez l'approbation avant de continuer. Pour plus d'informations, veuillez consulter les [Directives relatives aux conflits d'intérêts](#).

Situations potentielles pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts :



On vous offre quelque chose de valeur, ou vous souhaitez offrir quelque chose de valeur à quelqu'un d'autre, tel que défini dans nos [directives relatives aux conflits d'intérêts](#) et [notre Politique de lutte contre la corruption](#).



Vous souhaitez saisir une occasion de revenus externe ou occuper un emploi rémunéré auprès d'un employeur potentiel dont les produits ou les services concurrencent ceux de Mastercard.



Faire affaire avec un membre de votre famille ou une personne avec laquelle vous entretenez une relation personnelle étroite, ou l'embaucher.



On vous propose un voyage pris en charge par un tiers.



Relations personnelles étroites entre collègues de Mastercard lorsqu'il existe une relation hiérarchique ou lorsqu'un conflit d'intérêts réel ou apparent pourrait exister. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [politique en matière de népotisme](#) et [nos directives relatives aux conflits d'intérêts](#).



Vous, un membre de votre famille ou un ami proche se voit offrir une opportunité d'avantage financier par un client, un partenaire commercial ou un fournisseur Mastercard.



Vous souhaitez acquérir une participation financière dans une entité qui est en concurrence avec Mastercard, qui fait ou cherche à faire des affaires avec Mastercard.



Siège au conseil d'administration ou au comité consultatif d'une entité (y compris à but non lucratif), même si le poste n'est pas rémunéré.



Un membre de votre famille proche est employé par un concurrent de Mastercard, ou fait ou cherche à faire affaire avec lui.



Vous souhaitez tirer un avantage personnel d'une opportunité commerciale que vous avez découverte grâce à l'utilisation des biens, des informations ou de votre position au sein de l'entreprise avant que Mastercard ait eu l'occasion de l'évaluer et de décider de ne pas la poursuivre.



CODE DE CONDUITE

Lutte contre la corruption



Posez des questions et signalez vos préoccupations.

Contactez votre gestionnaire, le directeur de la conformité, tout membre de l'équipe mondiale chargée des enquêtes de conformité, votre responsable régional de la conformité, le directeur juridique, tout avocat du service juridique, le service des relations avec les employés, votre People Business Partner ou utilisez la [ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique](#).

Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique commerciale et à prévenir la corruption.

Notre politique

Nous n'offrons, ne promettons ni ne donnons d'argent ou quoi que ce soit de valeur à quiconque dans le but d'obtenir ou de conserver indûment des contrats, d'obtenir un avantage indu ou d'influencer quelqu'un à agir de manière inappropriée. Vous ne pouvez pas non plus solliciter, accepter ou tenter d'accepter, directement ou indirectement, un pot-de-vin, une commission occulte ou tout autre avantage indu en rapport avec une transaction envisagée ou conclue par Mastercard.

Nous ne nous livrons pas à des activités qui pourraient donner l'impression d'un comportement inapproprié.

Nous ne faisons pas appel à des tiers pour prendre des mesures que nous ne pouvons pas prendre nous-mêmes. Nous ne négligeons pas les « signaux d'alerte » qui indiquent qu'un tiers pourrait effectuer des paiements illégaux ou se livrer à des actes de corruption au nom de Mastercard.

Nous tenons des livres et registres précis. Nous rendons compte de manière équitable et précise de la manière dont nous dépensons notre argent, quelle que soit l'importance de la transaction.

Vos responsabilités

Toutes les personnes soumises au présent Code sont tenues de comprendre et de respecter notre [Politique anti-corruption](#) et les procédures connexes, qui décrivent les méthodes appropriées pour gérer certains paiements, les tiers, les activités commerciales, les conflits d'intérêts et la tenue des registres.



Paiements. Ne promettez pas, n'autorisez pas et ne donnez pas, directement ou indirectement, de l'argent ou tout autre objet de valeur à une autre personne dans le but de l'influencer ou de la récompenser de manière inappropriée. Les paiements de facilitation (sommes versées pour accélérer une action gouvernementale) sont formellement interdits.



Tierces parties. Assurez-vous que toutes les tierces parties sont rigoureusement évaluées avant d'être engagées, qu'elles sont intégrées de manière appropriée et qu'elles font l'objet d'un suivi. Leurs actions doivent correspondre aux normes élevées de Mastercard en matière d'éthique commerciale, et leurs services et factures doivent être conformes au contrat.



Activités commerciales. Les marques d'hospitalité professionnelle, les repas, les cadeaux, les dons caritatifs, l'embauche de candidats ou tout autre avantage de valeur ne doivent jamais être offerts à un client (actuel ou potentiel) ou à un organisme de réglementation gouvernemental supervisant Mastercard dans le but d'influencer ou de récompenser de manière inappropriée une décision commerciale.



Conflits d'intérêts. Évitez les situations dans lesquelles vous pourriez tirer un avantage personnel d'une décision que vous avez prise dans le cadre de vos fonctions chez Mastercard. Soyez vigilant dans les situations où des objets de valeur sont offerts ou acceptés dans le cadre de transactions en cours avec des clients ou fournisseurs actuels ou potentiels.



Tenue des registres. Enregistrez la nature réelle et exacte de chaque transaction dans les livres et registres de Mastercard. Ne contournez jamais les contrôles internes de la société relatifs à la comptabilité et à la distribution des actifs de la société.



CODE DE CONDUITE

Hospitalité
professionnelle, repas
et cadeaux



L'hospitalité professionnelle comprend les repas, les déplacements, les événements et les divertissements. Ces éléments entrent dans la définition de « tout objet de valeur », telle qu'énoncée dans notre [politique anti-corruption](#).

Nous faisons preuve de bon sens lorsque nous offrons ou recevons des marques d'hospitalité, des repas ou des cadeaux dans le cadre de nos activités professionnelles.

Notre politique

L'hospitalité, les repas et les cadeaux sont des marques de courtoisie courantes dans le monde des affaires et varient selon les cultures à travers le monde. Cependant, ces activités sont inacceptables si elles sont proposées dans une intention inappropriée ou si elles sont trop somptueuses ou fréquentes. Elles peuvent également enfreindre les lois applicables en matière de lutte contre la corruption et exposer Mastercard et vous-même à des poursuites civiles et pénales. Cela vaut tout particulièrement pour les dépenses engagées au profit de fonctionnaires et d'employés d'entités publiques ou contrôlées par l'État (Employés gouvernementaux couverts).

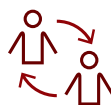
Veillez noter qu'il peut y avoir des montants seuils et des circonstances prohibitives, telles qu'une transaction en cours, dans lesquelles les Employés gouvernementaux couverts ne peuvent accepter quoi que ce soit de valeur.

Nous n'autorisons pas l'offre d'hospitalité professionnelle, de repas, de cadeaux ou de tout autre objet de valeur dans le but d'influencer ou de sembler influencer la capacité d'une personne à prendre des décisions professionnelles objectives.

Vos responsabilités



Nous ne donnons rien de valeur dans le but d'influencer ou de récompenser de manière inappropriée une décision commerciale.



Ne donnez ni n'acceptez aucun objet de valeur qui soit contraire à la loi ou susceptible d'enfreindre notre [Procédure relative à l'hospitalité professionnelle, aux repas et aux cadeaux](#), [aux Directives en matière de conflits d'intérêts](#) ou les politiques de l'entité destinataire.



Mastercard interdit strictement à tous les tiers travaillant pour le compte de Mastercard de donner, directement ou indirectement, quoi que ce soit de valeur, y compris des marques d'hospitalité professionnelle, des repas et des cadeaux, à quiconque dans le but d'obtenir ou de conserver des contrats ou d'assurer un avantage indu à Mastercard, conformément à la [Politique de lutte contre la corruption](#).



Toutes les personnes soumises au présent Code sont tenues de comprendre et de respecter notre [Procédure relative à l'hospitalité professionnelle, aux repas et aux cadeaux](#), [à nos Directives en matière de conflits d'intérêts](#) et [à la Politique de philanthropie d'entreprise](#), ainsi que d'utiliser l'outil de divulgation et de pré-approbation [VIVO Express](#), le cas échéant.



Documentez et consignez correctement tout élément de valeur que vous donnez ou recevez dans les documents financiers, les livres et les registres de Mastercard conformément à notre [Politique lutte contre la corruption](#), [à notre Procédure relative à l'hospitalité professionnelle, aux repas et aux cadeaux](#), [à nos Directives en matière de conflits d'intérêts](#), [à notre Politique internationale en matière de voyages et de divertissements \(Travel and Entertainment, T&E\) et de carte d'entreprise à cet effet](#) et [à notre Politique de philanthropie d'entreprise](#).





Le conseil d'administration et les dirigeants de Mastercard doivent veiller tout particulièrement à ce que leurs obligations envers Mastercard ne soient pas compromises.

Notre politique

Les administrateurs et les dirigeants ont le devoir envers la société d'agir avec honnêteté, éthique et intégrité.

Les administrateurs et les dirigeants doivent divulguer « les transactions avec les parties liées ».

Responsabilités des administrateurs et dirigeants

Divulguer rapidement toute transaction potentielle avec une partie liée au directeur juridique, y compris les faits et circonstances de cette transaction. Ne commencez pas et ne poursuivez pas une transaction qui pourrait être considérée comme une transaction avec une partie liée sans l'accord du comité d'audit du conseil d'administration.

Qu'est-ce qu'une « transaction avec une partie liée » ? Une « transaction avec une partie liée » est une transaction ou une série de transactions similaires impliquant Mastercard (ou l'une de ses filiales) dont le montant total dépasse 120 000 dollars américains (y compris les dettes ou les garanties de dettes) et dans laquelle une « partie liée » avait ou aura un intérêt direct ou indirect important.

Qui est une « partie liée » ? Le terme « partie liée » désigne :

- les cadres dirigeants (cadres soumis ou ayant été soumis aux obligations de déclaration prévues à l'article 16, à l'exclusion du contrôleur)
- les membres du conseil d'administration
- les propriétaires bénéficiaires de plus de cinq (5) pour cent des titres Mastercard
- les membres de la famille immédiate (tout enfant, beau-fils ou belle-fille, parent, beau-parent, conjoint, frère ou sœur, beau-frère ou belle-sœur, ainsi que toute personne [autre qu'un locataire ou un employé] partageant le foyer de l'une des personnes susmentionnées)
- Une entité détenue ou contrôlée en grande partie par l'une des personnes susmentionnées

Lutte contre le blanchiment d'argent, sanctions et contrôle des exportations

Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ? Le blanchiment d'argent est un processus par lequel des fonds d'origine criminelle sont « nettoyés » en donnant l'impression qu'ils proviennent de sources ou de transactions légitimes.

Qu'est-ce que le financement du terrorisme ? Le financement du terrorisme consiste à fournir des fonds à des personnes associées à une organisation terroriste, que la source de ces fonds soit légitime ou non.

Nous luttons contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et nous nous conformons aux sanctions et aux contrôles à l'exportation.

Notre politique

Nous veillons à empêcher l'utilisation des produits, services et technologies de notre société à des fins de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme.

Nous veillons à empêcher l'utilisation de nos produits et services par des personnes et des entités visées par des sanctions et nous avons mis en place des processus pour nous conformer aux réglementations en matière de contrôle des exportations.

Vous devez connaître et respecter notre [Politique mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les sanctions économiques](#), ainsi que notre [Politique mondiale de conformité en matière de contrôle des exportations](#).

Vos responsabilités

Soyez vigilant face à d'éventuels cas de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou d'activités enfreignant les sanctions

ou les contrôles à l'exportation applicables.

Assurez-vous de ne faire affaire qu'avec des partenaires commerciaux réputés, à des fins commerciales légitimes, avec des fonds provenant de sources légitimes.

Posez des questions et signalez vos préoccupations. Si vous avez une question, ou si vous savez ou soupçonnez que quelqu'un utilise les produits ou les systèmes Mastercard à des fins de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou en violation des sanctions ou des restrictions à l'exportation, contactez le directeur de la conformité, votre responsable régional de la conformité, tout membre de l'équipe mondiale chargée de l'éthique et de la conformité, tout membre des équipes chargées de la lutte contre le blanchiment d'argent, des sanctions ou du contrôle des exportations, le directeur juridique, tout avocat du service juridique ou utilisez la [ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique](#).

Que sont les sanctions ?

Les sanctions économiques sont des restrictions financières imposées par des gouvernements ou des organismes internationaux afin d'isoler ou d'exclure une personne, une entité ou une juridiction de l'économie mondiale.

Que sont les contrôles à l'exportation ? Les contrôles à l'exportation sont des restrictions et des interdictions imposées à la capacité d'envoyer du matériel, des logiciels et des informations techniques applicables d'un pays à un autre.



CODE DE CONDUITE

Nous réussissons honnêtement

La participation à des **associations commerciales et/ou industrielles, à des organismes de normalisation** ou à toute autre **discussion stratégique légitime avec des concurrents** présente des risques particuliers et nécessite l'approbation préalable du service juridique.

Nous nous engageons à réussir grâce à une concurrence commerciale honnête.

Notre politique

Chaque employé doit s'efforcer de traiter équitablement toutes les parties prenantes de Mastercard, y compris nos clients, nos prestataires de services, nos fournisseurs et nos employés, ainsi que nos concurrents.

Nous ne tirons pas indûment profit de situations par le biais de manipulations, de dissimulations, d'abus d'informations exclusives ou confidentielles d'un concurrent ou d'une autre entité commerciale, de fausses déclarations sur des faits importants ou de toute pratique ou transaction déloyale. Nous ne tirons pas non plus indûment parti du fait que, dans certaines circonstances, nos clients peuvent également être nos concurrents pour certains produits ou certaines activités.

Nous respectons toujours les lois applicables en matière de concurrence.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [Politique relative au droit de la concurrence et aux mesures antitrust](#).

Vos responsabilités

Commercialisez toujours nos produits et services avec exactitude et intégrité.

Ne discutez jamais, directement ou indirectement, d'informations commerciales sensibles avec nos concurrents et ne facilitez pas l'échange de telles informations entre nos clients. Vous ne devez en aucun cas entreprendre les actions suivantes avec nos concurrents :

- Discuter des prix ou des politiques de tarification
- Discuter de plans d'affaires stratégiques
- S'entendre sur les prix, les conditions ou le volume de production des produits et services que nous vendons
- S'entendre pour diviser des marchés, des clients ou des territoires géographiques
- S'entendre pour boycotter des clients, des fournisseurs ou d'autres concurrents

Évitez toute situation qui pourrait donner l'impression que nous avons conclu un accord avec un concurrent afin de limiter la concurrence.

Ne partagez pas nos informations sensibles sur le plan concurrentiel, confidentielles et non publiques, et ne cherchez pas à obtenir des informations sensibles sur le plan concurrentiel, confidentielles et non publiques auprès de nos concurrents. N'utilisez pas la tromperie, le vol ou tout autre moyen illégal ou contraire à l'éthique pour obtenir des informations sur vos concurrents, quelle que soit la source.

N'utilisez pas les informations commerciales confidentielles ou sensibles de votre ancien employeur et ne les communiquez à personne chez Mastercard.

Ne facilitez pas le partage d'informations ou la conclusion d'accords entre groupes de clients concernant les prix, la production, la répartition des marchés ou les boycotts.

Une autorisation préalable est également requise pour les discussions commerciales légitimes avec des concurrents ou avec des clients concernant un produit ou une gamme de produits pour lesquels le client pourrait être un concurrent ou un concurrent potentiel de Mastercard.



CODE DE CONDUITE

Nous réussissons honnêtement

Livres et registres financiers

Signalez immédiatement vos préoccupations à la [ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique](#) ou à tout membre de l'équipe Éthique et conformité mondiale, au bureau du directeur juridique ou à tout avocat du service juridique, si :

- vous soupçonnez que l'un de nos livres ou registres est tenu de manière frauduleuse, inexacte ou incomplète, ou
- vous sentez contraint de modifier, falsifier ou déformer les informations financières de Mastercard, ou
- vous pensez qu'un tiers tente d'utiliser Mastercard pour obtenir un résultat financier trompeur ou faux.

Nos registres et nos livres comptables sont tenus avec honnêteté et exactitude.

Notre politique

Nous sommes tous responsables de veiller à ce que les livres et registres comptables de Mastercard reflètent de manière exacte, équitable et raisonnable la substance des transactions.

La présentation délibérément erronée d'informations ou d'activités dans les documents et rapports de la société constitue une violation grave de la politique et peut enfreindre la loi.

Les livres et registres de Mastercard doivent être conformes aux politiques comptables et aux exigences de contrôle interne de la société.

Vos responsabilités

Vous ne devez jamais :

- Falsifier, omettre, déformer, modifier ou dissimuler tout fait ou toute information figurant dans nos registres commerciaux.
- Encourager ou permettre à quiconque de falsifier, omettre, déformer, modifier ou dissimuler des faits ou des informations figurant dans nos registres commerciaux.

Ne concluez aucune transaction si vous pensez que le client, le commerçant, le partenaire commercial ou le fournisseur tente d'obtenir un effet trompeur (que ce soit au niveau des bénéfices, des revenus, des flux de trésorerie, des bilans ou autres) dans ses états financiers.

Activités politiques



Nous participons au processus politique de manière responsable et éthique.

Notre politique

Mastercard se conforme à toutes les lois et réglementations applicables en rapport avec nos activités politiques.

Toutes les activités politiques auxquelles Mastercard participe sont basées uniquement sur les meilleurs intérêts de la société et des communautés dans lesquelles nous opérons, et sont menées sans tenir compte des préférences politiques personnelles de ses dirigeants et/ou cadres.

Mastercard vous encourage à participer à des activités civiques, caritatives et politiques pendant votre temps libre, à condition que ces activités soient légales et n'entrent pas en conflit avec votre poste chez Mastercard. Si vous participez à des activités politiques et civiques, n'oubliez pas que vous le faites en tant que citoyen à titre individuel, et non en tant que représentant de Mastercard.

Vos responsabilités

Toute contribution politique et/ou dépense politique de l'entreprise doit être préalablement approuvée par écrit par le directeur des affaires gouvernementales et politiques (Government Affairs and Policy, GAP) ou la direction régionale du GAP.

N'utilisez pas les ressources de Mastercard et ne demandez pas de remboursement à la société pour des activités politiques personnelles.

Soyez attentif à tout conflit d'intérêts potentiel entre vos activités civiques et politiques externes et votre poste chez Mastercard.

Prenez connaissance et respectez notre [Politique en matière de participation politique, de lobbying et de contributions](#) et notre [déclaration relative aux activités politiques et aux politiques publiques](#).



CODE DE CONDUITE

Protection des actifs de l'entreprise



Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ? La propriété intellectuelle comprend nos marques commerciales, nos secrets commerciaux, nos droits d'auteur, nos noms de domaine et nos brevets.

Qu'est-ce qu'une information exclusive ?

Il s'agit d'informations confidentielles qui ne sont pas accessibles au public, telles que les données financières, les plans marketing et stratégiques et les secrets commerciaux.

Nous protégeons nos actifs corporels et incorporels.

Notre politique

Nous traitons les informations avec soin. Vous pouvez obtenir des informations confidentielles, sensibles sur le plan concurrentiel, exclusives et/ou que Mastercard est contractuellement tenue de protéger contre toute divulgation concernant Mastercard, ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires commerciaux ou des tiers. Considérez ces informations comme confidentielles, sauf si vous savez que Mastercard a le droit de les divulguer ou les a déjà rendues publiques.

Nous protégeons avec diligence notre propriété intellectuelle et autres informations exclusives et nous respectons les droits de propriété intellectuelle valides d'autrui.

Mastercard est l'unique propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur toutes les informations, idées et innovations que vous créez ou développez dans le cadre de votre emploi ou pendant que vous utilisez le temps ou les ressources de la société, et, si nécessaire, vous signerez tous les documents nécessaires pour confirmer cette propriété.

Les systèmes Mastercard et les appareils électroniques émis par Mastercard sont principalement destinés à un usage professionnel. Une utilisation personnelle limitée et appropriée est acceptable si elle n'interfère pas avec votre travail, n'enfreint pas la loi et ne viole pas les politiques ou les normes de l'entreprise. Veuillez consulter notre [Norme sur l'utilisation acceptable et les responsabilités](#) pour plus de détails.

Vos responsabilités

- Prenez connaissance et respectez notre [politique en matière de propriété intellectuelle](#).
- Vous êtes responsable de la protection nos actifs et nos informations.
- Protégez contre toute utilisation ou divulgation non autorisée les renseignements confidentiels, exclusifs ou commercialement sensibles de Mastercard, ainsi que ceux de toute partie externe envers laquelle nous avons une obligation de confidentialité.
- Respectez toujours les contrats conclus avec les clients lors du traitement de leurs données.
- Ne permettez pas à un tiers d'utiliser notre propriété intellectuelle sans autorisation préalable, et n'utilisez pas la propriété intellectuelle d'autrui sans autorisation.
- Divulquez rapidement à Mastercard tout ce que vous inventez, découvrez ou développez dans le cadre de votre emploi ou en utilisant le temps ou les ressources de l'entreprise.
- N'utilisez pas les appareils ou les systèmes de Mastercard à des fins illégales ou inappropriées, comme la consultation de matériel à caractère sexuel explicite ou discriminatoire.
- À la fin de votre emploi, vous devez restituer tous les biens et renseignements confidentiels de l'entreprise; vous avez l'obligation continue de protéger ces informations contre toute utilisation ou divulgation non autorisée.

Aucune disposition du présent Code de conduite n'a pour but d'entraver, de restreindre ou d'empêcher l'exercice des droits protégés par la loi, y compris le droit de communiquer avec les employés de Mastercard ou d'autres tiers au sujet des salaires, des avantages sociaux ou d'autres conditions d'emploi, ou de divulguer des informations, de déposer une plainte ou une accusation, ou de coopérer ou de participer à une enquête menée par un organisme gouvernemental ou tout autre organisme officiel.





Que sont les actifs informationnels de Mastercard?

Toute information appartenant à la Société, y compris (i) toute propriété intellectuelle de Mastercard, (ii) toute information non publique ou personnelle que nous recevons, possédons ou transmettons, ainsi que (iii) toute information dérivée de ces données, telle que des informations, des analyses, des solutions dérivées à l'aide de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle.

Exemples :

- Données agrégées
- Données de transaction anonymisées
- Coordonnées professionnelles
- Données relatives aux performances de l'entreprise
- Données confidentielles relatives aux transactions
- Données sur les consommateurs
- Données fournies par les clients
- Données commerciales
- Données relatives aux employés
- Données sensibles

Nous protégeons et préservons la valeur de l'information et des actifs d'IA de Mastercard.

Notre politique

Nous protégeons notre marque et notre réputation en nous conformant à l'ensemble des lois et règlements applicables. Cela nous permet de garantir que toute notre intelligence artificielle (IA) est une IA responsable, et d'assurer l'utilisation adéquate et la protection de nos actifs informationnels. Cela inclut toute information commercialement sensible, exclusive, personnelle ou confidentielle concernant Mastercard, ses employés ou des tierces parties comme nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires commerciaux ou les consommateurs. Nous veillons au développement, à l'utilisation et à l'approvisionnement responsables de l'intelligence artificielle en restant fidèles à nos Principes de responsabilité en matière de données et de technologie.

Nous traitons l'ensemble des renseignements confidentiels, des actifs informationnels et des renseignements personnels, ainsi que l'intelligence artificielle, conformément à notre [Politique mondiale sur la protection de la vie privée et des données](#), notre [Politique de sécurité de l'entreprise](#), notre [Politique de gestion et de gouvernance des données](#), nos [Principes de responsabilité en matière de données et de technologie](#), notre [Politique de gestion des documents](#), notre [Politique de gouvernance de l'IA](#) et notre [Norme sur les bureaux déagés](#), le tout en conformité avec les lois et règlements applicables.

Vos responsabilités

Afin de protéger notre marque et notre réputation, vous devez :

- déterminer la sensibilité des informations ainsi que le niveau de protection requis, conformément à notre [Politique de gestion des documents](#) ;
- ne collecter que les données personnelles nécessaires à une activité commerciale spécifique ;
- collecter et partager les données conformément à la politique de gestion et de gouvernance des données et les [principes de responsabilité en matière de données](#) ;
- accéder aux informations personnelles et les utiliser uniquement à des fins commerciales légitimes, et suivre l'approche « Privacy by Design » (confidentialité dès la conception) décrite dans notre [Politique mondiale de confidentialité et de protection des données](#) ;
- stocker et éliminer les informations personnelles et autres données sensibles de manière sécurisée ;
- transmettre les actifs informationnels, en particulier les informations personnelles (de manière sécurisée via un cryptage en cas de risques potentiels), seulement aux parties autorisées qui sont tenues de les utiliser uniquement aux fins prévues et d'en protéger la confidentialité, conformément à notre norme de transfert de données et à notre norme de localisation des données ;
- développer, utiliser ou acquérir l'intelligence artificielle tout au long de son cycle de vie conformément à notre politique de gouvernance en matière d'IA et aux procédures connexes.

Signalez immédiatement tout incident lié aux données ou tout risque de sécurité au responsable de la sécurité ou au Security Operations Center (Centre des Opérations de Sécurité) par e-mail à l'adresse SOC@mastercard.com ou par téléphone (consultez la [page Web](#) du Security Operations Center pour obtenir le numéro correspondant).

Toutes les demandes de données transactionnelles ou d'informations personnelles (telles que définies dans la [Politique mondiale de confidentialité et de protection des données](#)) émanant d'une autorité policière ou gouvernementale doivent respecter la [Norme mondiale relative au traitement des demandes de données émanant des autorités publiques](#). Les demandes émanant d'autres tiers concernant des données transactionnelles ou des informations personnelles doivent être examinées et approuvées par un membre de l'équipe mondiale chargée de la Confidentialité et de la Responsabilité en matière d'IA et de données (Privacy, AI & Data Responsibility, PAIR).

Principes de responsabilité en matière de données

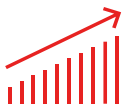
Nous nous engageons à gérer les informations personnelles de manière à placer l'individu au centre de toutes nos pratiques en matière de données. Nous pensons que les individus doivent pouvoir tirer profit de l'utilisation de leurs données, comprendre comment nous les utilisons, avoir la possibilité de contrôler leur utilisation et, bien sûr, bénéficier de protections en matière de confidentialité et de sécurité. Nous nous engageons à toujours traiter les données et l'IA de manière sûre, éthique, conforme et bénéfique pour les individus et la société. Mastercard a élaboré sept principes qui guideront nos propres pratiques alors que nous poursuivons notre cheminement en tant que gestionnaires de données responsables et développeurs et utilisateurs responsables d'IA. Nous pensons que ces principes peuvent servir de guide aux organisations partageant les mêmes idées :

- Sécurité et confidentialité
- Transparence
- Responsabilité
- Équité
- Inclusion
- Innovation
- Impact social

Pour plus d'informations, consultez notre [page Web](#) consacrée à la responsabilité en matière de données.



Délit d'initié



Qu'est-ce qu'une « information importante non publique » ? Une information est considérée comme importante et non publique lorsqu'elle (a) n'a pas été largement diffusée auprès du public et (b) est une information qu'un investisseur raisonnable jugerait importante pour décider d'acheter ou de vendre un titre particulier. Il doit y avoir une probabilité substantielle que l'information soit perçue par un investisseur raisonnable comme modifiant de façon significative l'ensemble des informations sur la Société actuellement disponibles sur le marché.

Délit d'initié

À l'occasion, Mastercard peut décider d'interdire toute négociation de titres par les employés qui détiennent des informations importantes non publiques en raison d'un événement particulier. Consultez la [Politique sur les délits d'initiés](#) et les [Procédures sur les délits d'initiés](#) pour obtenir plus de détails.

Nous ne pouvons divulguer ni utiliser à des fins commerciales des informations importantes non publiques.

Notre politique

L'utilisation abusive d'informations importantes non publiques enfreint notre politique et peut constituer une violation de la loi.

Vos responsabilités

Si vous détenez des informations importantes et non publiques concernant Mastercard ou une autre société liée à Mastercard, il vous est interdit d'effectuer des transactions sur ces titres. Cette interdiction s'applique à tous les employés à travers le monde, ainsi qu'à tous les consultants, travailleurs occasionnels et membres de notre conseil d'administration, et à toutes les transactions sur les titres Mastercard, y compris l'achat ou la vente d'actions Mastercard, l'exercice d'options ou la vente d'actions.

La divulgation d'informations importantes et non publiques peut avoir de graves conséquences, tant pour Mastercard que pour vous personnellement. Par conséquent, vous ne devez divulguer ce type d'informations à personne à l'extérieur de notre entreprise, y compris aux membres de votre famille et à vos amis. Cela inclut le fait de « donner un tuyau » à une autre personne lorsqu'il est raisonnablement possible qu'elle utilise cette information pour négocier des titres de Mastercard. Vous ne pouvez pas divulguer au sein de Mastercard que dans des circonstances restreintes et uniquement aux personnes qui ont besoin de les connaître.

Ne vous engagez pas dans des activités de négociation incompatibles avec un investissement à long terme dans Mastercard, ni à des activités conçues pour couvrir (hedge) ou compenser toute baisse de la valeur marchande des titres Mastercard.

Posez des questions. En cas de doute, consultez notre [Politique sur les délits d'initiés](#) et nos [Procédures sur les délits d'initiés](#) ou contactez le secrétaire général ou tout autre conseiller spécialisé en valeurs mobilières du service juridique.



Certains employés peuvent être assujettis à des restrictions de négociation, notamment des fenêtres de négociation ou une autorisation préalable obligatoire, comme indiqué dans notre [Politique sur les délits d'initiés](#) et nos [Procédures sur les délits d'initiés](#).



**Nous communiquons
d'une seule voix**

Il est essentiel que Mastercard communique d'une seule voix afin de renforcer pleinement la valeur que nous offrons à nos clients et partenaires et de protéger notre réputation et notre marque.

Notre politique

La communication d'informations cohérentes et précises à tout public externe est essentielle à notre réputation et nécessaire pour respecter nos obligations réglementaires et légales. Seuls les représentants autorisés de Mastercard peuvent s'exprimer au nom de Mastercard auprès des journalistes et des rédacteurs, dans les médias traditionnels, en ligne et sur les réseaux sociaux, ou lors d'événements externes, de conférences, de salons professionnels et de forums.

Vos responsabilités

Prenez connaissance et respectez notre [Politique de communication d'entreprise](#).

Ne répondez pas aux demandes des médias ou des analystes du secteur. Transmettez tous les appels ou courriels connexes à l'équipe des communications d'entreprise ou à l'équipe des communications régionale. Cela inclut les contacts à la fois en tant que représentant officiel de Mastercard et en tant qu'« expert du secteur » sur un sujet donné.

Ne contactez pas de manière proactive les membres des médias en tant que représentant de Mastercard. Veuillez soumettre à l'avance toute référence potentielle à Mastercard dans le contenu personnel au service des communications d'entreprise.

Utilisez les réseaux sociaux de manière responsable, respectueuse et transparente, conformément à notre politique de communication.

Communauté des investisseurs

Toutes les communications et réponses aux demandes de renseignements émanant de la communauté des investisseurs doivent être transmises au service Relations avec les investisseurs, conformément à notre politique en matière de Investor Relations (Relations avec les investisseurs).

- Faites preuve de bon sens lorsque vous faites des déclarations personnelles en public, y compris sur vos comptes personnels sur les réseaux sociaux.
- Ne divulguez pas les informations confidentielles dont vous avez connaissance chez Mastercard.
- Lorsque vous commentez un programme Mastercard ou faites la promotion d'un produit ou service Mastercard à titre personnel, veillez à vous identifier en tant qu'employé.

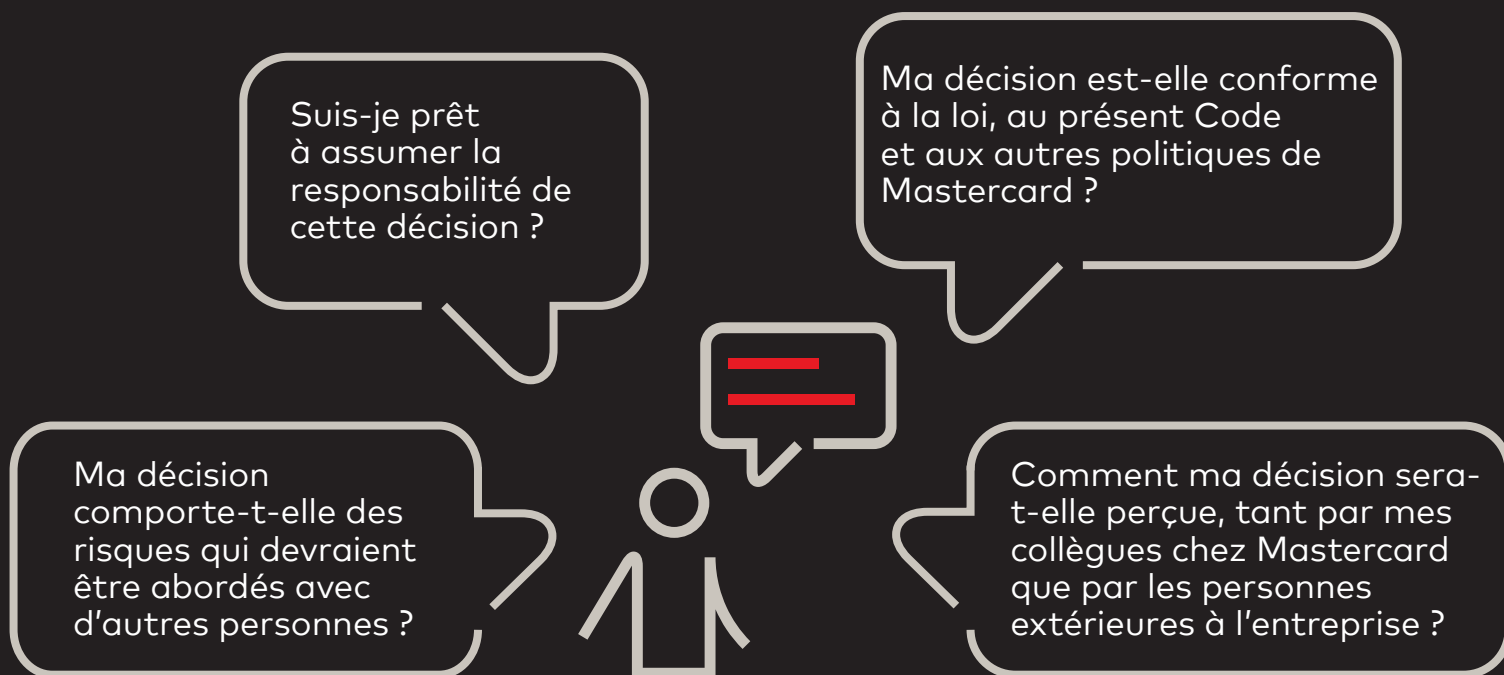


Conclusion

L'intégrité commence par vous.

Il peut arriver que vous deviez prendre des décisions difficiles concernant ce qui est éthique et approprié. Ce code et les autres politiques de l'entreprise sont là pour vous guider. Si ces ressources ne répondent pas directement à vos questions, vous devez respecter à la fois l'esprit et la lettre du Code et des autres politiques de la Société qui régissent la question.

Faites preuve de discernement. Posez-vous la question suivante :



Si vous avez encore des doutes, veuillez demander conseil à votre gestionnaire, au directeur de la conformité, à tout membre de l'équipe Éthique et conformité mondiale, au directeur juridique, à tout avocat du service juridique, au service Relations avec les employés ou à votre People Business Partner.

Ressources

Vous avez une question ?

L'équipe Global Ethics and Compliance (Éthique et conformité mondiales) est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le Code de conduite ou pour discuter de vos préoccupations éventuelles concernant des violations potentielles du Code. Veuillez consulter la rubrique [Compliance Corner \(Coin Conformité\)](#) pour plus d'informations ou pour obtenir les coordonnées des personnes à contacter.

Exprimez-vous ! Signalez toute violation présumée ou potentielle de la loi, du présent Code de conduite ou d'autres politiques de l'entreprise à :

- Votre gestionnaire
- Le responsable de la conformité
- Le responsable de la conformité dans votre région
- Tout membre de l'équipe Éthique et conformité mondiale
- Le directeur juridique
- Tout avocat du service juridique
- Relations avec les employés

- Votre People Business Partner
- La [ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique](#), où les signalements peuvent être effectués de manière anonyme (dans la mesure où la loi le permet)*; rendez-vous sur [Mastercard.ethicspoint.com](https://www.mastercard.ethicspoint.com) pour accéder facilement au numéro correspondant à chaque pays ou pour effectuer un signalement via l'outil de signalement en ligne.

* Les lois locales en matière de confidentialité et de protection des données peuvent restreindre ou limiter la disponibilité de la ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique.



